

## Sur certaines recommandations du Rapport Applebaum-Hébert On Some Recommendations of the Applebaum-Hébert Report

Andrée Paradis

Volume 27, Number 110, March–April–May 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/54352ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

La Société La Vie des Arts

### ISSN

0042-5435 (print)

1923-3183 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Paradis, A. (1983). Sur certaines recommandations du Rapport Applebaum-Hébert. *Vie des Arts*, 27(110), 17–77.

## Sur certaines recommandations du Rapport Applebaum-Hébert

Le rapport Applebaum-Hébert a déjà fait couler beaucoup d'encre. Trois décennies après la publication du rapport Massey-Lévesque, une autre étape de réflexion qui porte non pas sur la culture, mais sur les politiques culturelles du gouvernement central, s'est terminée par la publication du Rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale. Cent une recommandations et une approche succincte des problèmes soulevés par la prolifération de l'activité culturelle. Prise de conscience de ce qui existe, de ce qui s'est fait, de ce qui a besoin d'être mieux soutenu ou, dans quelques cas, de ce qu'il conviendrait de supprimer.

Une priorité dont les autres recommandations découlent: assurer les conditions d'autonomie aux agences fédérales responsables des activités gouvernementales en matière d'art et de culture par une nouvelle Loi sur les organismes culturels dont les dispositions prévaudront, en matière de conflit, sur celles de la Loi sur l'administration financière. Sans l'assurance d'un climat de liberté, il est clair que les agences culturelles, comme l'art qu'elles représentent, ne peuvent s'épanouir. Dans l'intérêt de la matière très particulière dont elles s'occupent, elles veulent être libres de toute ingérence politique et assez puissantes pour contenir la pression du public – que dérange le côté innovateur de l'expérience créatrice, – et de qui il faut chercher, avec doigté, à obtenir une adhésion graduelle. Le temps, qui lénifie et qui assure des conditions d'évaluation plus complètes, est un facteur important de la création, et les responsables de l'action culturelle doivent compter avec lui pour les répercussions de longue durée. Le commentaire sans doute le mieux reçu du Rapport concerne le créateur puisque de tous les aspects de la vie culturelle, c'est à la création que le Comité a accordé le plus d'importance, tout en rappelant la nécessité de s'intéresser au patrimoine artistique et culturel et à sa préservation. Le Conseil des Arts du Canada, à ses débuts, voulait être une présence discrète derrière le créateur; le rapport du Comité Applebaum-Hébert prend acte du chemin parcouru et du fait que le créateur a aujourd'hui un statut reconnu. Ce fut un des objectifs culturels les plus sérieux des dernières années, et le Rapport cherche à renforcer l'idée que la poursuite de tout autre objectif que culturel, comme moyen d'atteindre d'autres fins sociales, économiques et politiques, ne peut avoir que des conséquences dommageables pour la culture en général.

L'esprit compréhensif du chapitre 7, *La création littéraire, l'édition et la lecture*, a particulièrement retenu notre attention, notre revue étant concernée par certaines des recommandations qu'il contient. Pour avoir vécu l'aventure du périodique culturel spécialisé depuis près de vingt-sept ans, nous savons gré au Rapport d'avoir souligné que des périodiques comme le nôtre font partie intégrante d'un tout. C'est ainsi que nous avons conçu notre rôle depuis le début et que nous avons travaillé avec l'écrivain, le critique d'art et l'historien à faire connaître cette dimension capitale de l'expérience humaine qu'est la connaissance de l'œuvre d'art. Pour ce faire, nous avons bénéficié du concours des artistes, des photographes, des traducteurs, des graphistes, des imprimeurs, des typographes, des bibliothécaires, des directeurs et conservateurs de musées, des relieurs d'art, des libraires et de nombreux administrateurs.

Mais il faut constater que, malgré l'explosion culturelle des dernières années, l'intérêt réel pour la culture ne pénètre qu'avec lenteur dans les différentes couches de la population. Il reste beaucoup à faire, et, en ce qui concerne les périodiques, les moyens pour le faire dépendront des stratégies qui seront établies, nous le souhaitons, dans l'esprit des politiques proposées pour l'édition du livre. Le Fédéral, par l'entremise du Conseil des Arts du Canada, a déjà fortement soutenu la publication des périodiques. C'est une aide fondamentale sans laquelle la plupart des publications spécialisées ne pourraient exister. Mais, pour améliorer le rendement, il faut injecter des stimulants. Après avoir recommandé aux autorités d'accorder plus d'attention aux périodiques qui, en général, créent un sens d'appartenance chez les lecteurs ayant les mêmes intérêts, le Comité fait la recommandation suivante: «Le Gouvernement fédéral doit s'engager à aider davantage les périodiques canadiens par le truchement du Conseil des Arts et du Ministère des Communications. Le Conseil doit créer un système de subventions à deux volets reposant sur les éléments indissociables du contenu et de la demande, à l'instar du nouveau programme d'aide déjà décrit pour l'édition du livre. Le ministère doit lancer un programme d'expansion économique pour le périodique comparable à celui que le Comité a recommandé pour le livre.»

Le lancement d'un programme d'expansion économique pour le périodique est attendu. Il serait salvateur pour plusieurs et favoriserait non seulement une distribution à plus grande échelle, mais il assurerait à l'art et au créateur plus de rayonnement, il prolongerait les immenses efforts de mise en valeur de tous les arts et il provoquerait une nouvelle période d'exploration.

Des critiques virulentes – dont certaines sont sans doute justifiées – attaquent le Rapport depuis sa sortie. Ce n'est sûrement pas l'œuvre de réflexion attendue sur nos problèmes culturels, mais il y a dans ce texte, qui renferme des compilations de faits et des recommandations, des aspects positifs qu'on ne saurait négliger sans paralyser les efforts de mise en place faits au cours des trente dernières années. C'est à partir de là qu'il faut agir.

Andrée PARADIS